



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 27/12/18

COMMUNIQUE DE PRESSE

Élection municipale partielle intégrale dans la commune de Fleury-Mérogis

Le 7 décembre 2018, la Maire de la commune de Fleury-Mérogis, Madame Annie CABEZA a démissionné.

Aux fins de pouvoir procéder à l'élection du nouveau maire et des nouveaux adjoints, en application des dispositions de l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Locales, il est nécessaire de compléter le conseil municipal.

Les électeurs de la commune de Fleury-Mérogis sont convoqués le **dimanche 03 février 2019** pour procéder à l'élection de **trente-trois conseillers municipaux et de trois conseillers communautaires**. Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le **dimanche 10 février 2019**

Les bureaux de vote seront ouverts à 8h00 et clos à 18h00.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modifications de l'ordre de présentation.

L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour.

Pour qu'une liste ait le droit de se présenter au second tour, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des suffrages exprimés.

Les déclarations de candidatures sont à déposer à la **préfecture d'Évry**, bureau 109 :

- **Pour le premier tour** : du mardi 15 au mercredi 16 janvier 2019, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le jeudi 17 janvier 2019, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- **En cas de second tour** : le lundi 04 février 2019, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le mardi 05 février 2019 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

L'ordre des panneaux d'affichage sera déterminé par voie de tirage au sort entre les listes candidates en présence des candidats ou de leur représentants le jeudi 17 janvier 2019 à 18h30 à la **préfecture d'Évry**, Cabinet de Monsieur le Préfet.

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la Communication Interministérielle :
☎ 01 69 91 90 36 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – mel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Catherine COURDURIE, Adjointe au Chef du Bureau :
☎ 01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 – Fax 01 69 91 96 68 – mel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr